

tes qui les environnaient, et qui devaient être leurs richesses spirituelles et les dignes objets de leur compassion et de leur tendresse. C'était là l'entretien du père avec ses filles ; oui, telles étaient les paroles que notre évêque appropriait si bien à la disposition de son bienveillant auditoire. A la fin, le chapelain de l'asile demanda au pontife de bénir cette œuvre, afin qu'elle prospérât ; et le pontife, avec attendrissement, chanta les paroles de la bénédiction épiscopale.

Tout ceci, lecteur, ne paraîtrait d'abord qu'un bien petit événement. Dans cette minime réunion d'une douzaine de personnes escortées d'une trentaine de pauvres et d'infirmes, priant ensemble avec un pasteur, on croirait, ce semble, qu'il y a tout simplement le fait ordinaire d'un acte de dévotion. Ne vous y trompez pas, lecteur ; il y a plus que cela. Il y a là tout l'avenir d'un grand événement ; il y a le berceau d'une œuvre admirable, l'ébauche d'un grand plan ; il y a là le fondement d'un édifice immense. Tout, dans la religion, commence ainsi par la prière et l'humilité ; tout ce qui est grand et saint ! Voyez à Bethléem ; voyez dans le Cénacle.

Ce n'est donc pas en vain que les lumières du Saint-Esprit ont été invoquées ; il y aura sagesse et force dans les conseils. Ce n'est pas en vain que l'on a rappelé à ces Dames chrétiennes le spectacle héroïque d'une mère-vierge *assistant debout à l'agonie de son fils* ; il doit y avoir là des vierges qui, adoptant des fils dans tous les malheureux, se montreront des mères par leur tendresse et leur fidélité. Ce n'est pas non plus en vain que l'on redisait qu'une Veuve auguste *avait ouvert ses mains à l'indigent et étendu ses bras à l'infortune*, tandis qu'elle *ne se nourrissait pas dans le repos* : c'est que parmi nous aussi il y aura toujours des veuves laborieuses, des femmes infatigables qui sauront joindre le travail à l'opulence et la piété aux soins des pauvres.

On pouvait bien après cela, à la suite de ces invocations, de ces prières, de ces souvenirs, on pouvait délibérer sur le sort de la veuve et de l'orpheline, sur le soulagement de celui qui souffre, sur la consolation de celui qui est affligé, sur l'assistance à procurer à quiconque est nécessaire. On le fit, et ce ne fut pas en vain. Dès cette première entrevue, on avisa aux moyens de fonder immédiatement, dans Montréal, une maison de SŒURS DE LA CHARITÉ, ces Filles admirables de St-Vincent de Paul, qui depuis deux siècles n'ont rien perdu des vertus célestes que leur inspira leur immortel fondateur : les Filles de St-Vincent, ces vierges séculières qui, comme des lis au milieu des buissons, conservent leur pureté avec le commerce et le contact journalier du monde, et qui avec cela, pleines de compassion et de ressources savent encore gémir sur toutes les misères et trouver toujours le secret de les guérir. Oh ! Vierges de la charité catholique, que vos cœurs sont beaux et vos œuvres admirables !